

BUREAUX DE L'ENREGISTREMENT DU VAL-DE-MARNE (*)
Tables de successions et absences, ⁽¹⁾ Fiches de décès
Déclarations de mutations par décès

(ce mini guide réalisé à partir d'indications recueillies de façon informelle peut contenir des erreurs ou des imprécisions et est donc passible de modifications)

Dernière mise à jour le 21 novembre 2017

Il convient de noter que parfois certaines déclarations n'ont pas été enregistrées à la date exacte du décès, en conséquence de quoi elles peuvent se trouver dans le (ou les) registre(s) suivant(s).

Il arrive également lorsqu'une commune cesse de dépendre d'un Bureau d'enregistrement au profit d'un autre, que les déclarations établies pendant la période de transition apparaissent soit encore dans l'ancien bureau soit dans le nouveau, d'où la nécessité de consulter si besoin, les tables des deux bureaux.

Depuis 2017, suite à la réorganisation des bureaux de l'enregistrement, toutes les demandes concernant des documents non conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne sont à adresser au :

Centre des Finances Publiques de Créteil
Service départemental de l'enregistrement.

1 place du Général Pierre Billotte

94037 Créteil cedex

Tél : 01 41 94 80 34

sde.creteil@dgfip.finances.gouv.fr

ABLON-SUR-SEINE

- De l'An VII à 1820, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1820 à 1881 (pour les tables) et de 1790 à 1878 (pour les déclarations), voir bureau de Longjumeau (archivé aux AD de l'Essonne).
- Après cette période et jusqu'à une date indéterminée, bureau de Massy et ensuite de Choisy-le Roi. A noter que les archives de ce bureau ont été détruites à la suite d'avaries et qu'il n'y a plus de tables de décès et de fiches de décès antérieures à 1986, ni de déclarations de successions antérieures à 1989.
- De ces dates à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Choisy-Sud puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique ci-dessus.

ALFORTVILLE

Commune érigée en 1885 (auparavant commune de Maisons-Alfort).

- De 1885 à septembre 1919, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1919 à 1983 pour les tables et 1921 à 1983 pour les déclarations, au bureau de Maisons-Alfort (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Maisons-Alfort puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique ci-dessus.

⁽¹⁾ Remplacées par les fiches de décès depuis 1969-1970 selon certains bureaux ; la tenue des tables des successions et absences a cessé d'être prescrite en 1987.

ARCUEIL

- Depuis le XIX^{ème} siècle, se reporter au bureau de Villejuif ; de 1940 à 1986 pour les tables et les fiches de décès, et de 1941 à 1986 pour les déclarations, au bureau de Villejuif-Ouest (archivé aux AD du Val-de-Marne).
 - ⇒ **Attention** : de 1969 à 1977, les fiches de décès de Villejuif Ouest sont mélangées à celles de Villejuif Est : il convient donc de se reporter au bureau de Villejuif Est pour les fiches de cette période.
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Villejuif-Ouest puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

BOISSY-SAINT-LEGER

- De l'An VII à 1986 se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

BONNEUIL-SUR-MARNE

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations), se reporter au bureau de Charenton-le-Pont, puis au bureau de Saint-Maur-des-Fossés jusqu'en 1968 (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1969 à 1986, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Créteil puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

BRY-SUR-MARNE

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables et 1825 pour les déclarations, se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables et 1826 pour les déclarations à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1968, se reporter au bureau de Nogent-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De septembre 1969 à 1986, se reporter au bureau de Nogent-Sud (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2003, la commune a été rattachée au CDI de Nogent-Sud puis à celui de Nogent-Nord jusqu'à août 2006¹ puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

¹ Depuis septembre 2003 il n'y a plus d'enregistrement à Nogent-Sud, ce bureau ayant été rattaché Nogent-Nord.

CACHAN

Commune érigée en 1923 (auparavant Arcueil).

- Avant 1940-41, se reporter au bureau de Villejuif ; de 1940 à 1986 pour les tables et les fiches de décès, et de 1941 à 1986 pour les déclarations, au bureau de Villejuif-Ouest (archivé aux AD du Val-de-Marne).
 - ⇒ **Attention** : de 1969 à 1977, les fiches de décès de Villejuif Ouest sont mélangées à celles de Villejuif Est : il convient donc de se reporter au bureau de Villejuif Est pour les fiches de cette période.
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Villejuif-Ouest puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Ce bureau créé en octobre 1982 concerne uniquement la commune de Champigny-sur-Marne.

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables et 1825 pour les déclarations, voir Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables et 1826 pour les déclarations à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1968, se reporter au bureau de Nogent/Nogent Nord (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1969 à 1973 pour les fiches de décès, et de 1969 à 1981 pour les déclarations, à celui de Nogent Sud (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1982 à 1986 pour les déclarations, à celui de Champigny-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006 la commune a été rattachée au CDI de Champigny-sur-Marne puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHAMPIGNY-CHENNEVIERES

Bureau créé en octobre 1982. Il concerne les communes de Chennevières-sur-Marne, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville, **Ormesson-sur-Marne**, Noisau.

- De 1987 pour les fiches de décès, et 1983 pour les déclarations, à août 2006, les communes ont été rattachées au CDI de Champigny-Chennevières puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHARENTON-LE-PONT

- Avant 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) voir le bureau de Vincennes (conservé au AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à septembre 1919, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1919 à 1969, voir bureau de Maisons-Alfort (archivé aux AD du Val-de-Marne), Charenton-le-Pont ayant en effet été rattaché à ce bureau durant cette période.
- De 1969 à 1983, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Charenton-le-Pont puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE

- De l'an VII à 1978 pour les tables puis les fiches de décès, et de l'an VII à 1980 pour les déclarations, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1981 à 1982 pour les déclarations, à celui de Champigny-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 pour les fiches de décès, et 1983 pour les déclarations, à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHEVILLY-LARUE

- Du XIX^{ème} siècle à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, la commune a été rattachée au CDI de l'Haÿ-les-Roses puis, depuis août 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHOISY-LE-ROI

- De 1791 à l'An X (et de 1759 à messidor an XII pour les mutations collatérales), se reporter au bureau de Choisy-le-Roi (archivé aux AD du Val-de-Marne dans le fonds du bureau d'enregistrement de Villejuif).
- De l'an XI à la première partie de 1909, bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De la seconde partie de 1909 à juillet 1920, bureau d'Ivry (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite, création du bureau Choisy-le-Roi : les archives de ce bureau n'ont jamais été versées aux AD du Val-de-Marne et il convient malheureusement de noter que par suite d'avaries, elles ont été détruites. Il n'existe donc plus dans ce bureau de tables de successions et absences et de fiches de décès antérieures à 1986, ni de registres de déclarations de mutation par décès antérieurs à 1989.
- De ces dates à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Choisy-Sud puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHOISY-LE-ROI SUD

Communes d'Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi.

- De 1986 (pour les tables de successions et absences et les fiches de décès) et 1989 pour les registres de déclarations de successions jusqu'à août 2006, les communes ont été rattachées au CDI de Choisy-Sud puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CHOISY-LE-ROI NORD

Ne gère pas la fiscalité immobilière, mais l'impôt sur le revenu etc.

Pour la fiscalité immobilière voir le CDI de Choisy-Sud.

- ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

CRETEIL

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables et 1825 pour les déclarations, voir Vincennes (bureau conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables et 1826 pour les déclarations à 1904, se reporter au bureau de Charenton, puis de 1905 à 1968, bureau de Saint-Maur-des-Fossés (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1969 à 1986, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006 la commune a été rattachée au CDI de Créteil puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.

FONTENAY-SOUS-BOIS

- Du début du XIX^{ème} siècle au 3^{ème} trimestre de 1969, se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Du 4^{ème} trimestre de 1969 à 1983, bureau de Vincennes Extérieur (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Vincennes Extérieur puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

FRESNES

- Du XIX^{ème} siècle à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, la commune a été rattachée au CDI de L'Haÿ-les-Roses puis, depuis août 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

GENTILLY

- Du XIX^{ème} siècle à 1939, se reporter au bureau de Villejuif ; de 1940 à 1986 pour les tables puis les fiches de décès, et de 1941 à 1986 pour les déclarations, au bureau de Villejuif-Ouest (archivé aux AD du Val-de-Marne).
 - ⇒ **Attention** : de 1969 à 1977, les fiches de décès de Villejuif Ouest sont mélangées à celles de Villejuif Est : il convient donc de se reporter au bureau de Villejuif Est pour les fiches de cette période.
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Villejuif-Ouest puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

IVRY-SUR-SEINE

- Du XIX^{ème} jusqu'aux premiers mois de 1909, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite et jusqu'en 1974, se reporter au bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD Val-de-Marne) (à noter : lacunes pour les tables de novembre 1957 au 3^{ème} trimestre de 1969).
- De janvier 1975 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI d'Ivry-sur-Seine, puis, depuis septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

JOINVILLE-LE-PONT

Anciennement Pont de Saint-Maur

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne.),
- De 1905 à 1977, se reporter au bureau de Saint-Maur-des-Fossés (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1978 à 1986, se reporter au bureau de Nogent Sud (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2003, la commune a été rattachée au CDI de Nogent-Sud puis à celui de Nogent-Nord jusqu'à août 2006² puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

LA QUEUE EN BRIE

- De l'an VII à 1978 pour les tables puis les fiches de décès, et de l'an VII à 1980 pour les déclarations, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1981 à 1982 pour les déclarations, à celui de Champigny-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 pour les fiches de décès, et 1983 pour les déclarations, à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

LE KREMLIN-BICETRE

Commune érigée en 1896 (auparavant voir Gentilly)

- De 1896 à 1986, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Villejuif-Est puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

LE PERREUX-SUR-MARNE

Commune érigée en 1887 (auparavant, voir Nogent-sur-Marne).

- Jusqu'à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1986, bureau de Nogent-sur-Marne/Nogent Nord (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Nogent Nord puis, à partir de septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

LE PLESSIS-TREVISE

Commune érigée en 1899.

- De l'an VII à 1978 pour les tables puis les fiches de décès, et de l'an VII à 1980 pour les déclarations, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1981 à 1982 pour les déclarations, à celui de Champigny-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 pour les fiches de décès, et 1983 pour les déclarations, à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

² Depuis septembre 2003 il n'y a plus d'enregistrement à Nogent-Sud, ce bureau ayant été rattaché Nogent-Nord.

L'HAY-LES-ROSES

- Du XIX^{ème} à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, la commune a été rattachée au CDI de L'Haÿ-les-Roses puis, à partir d'août 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

LIMEIL-BREVANNES

- De l'An VII à **1986**, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De **1987** à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

MAISONS-ALFORT

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à septembre 1919 se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1919 à 1983 pour les tables et 1921 à 1983 pour les déclarations, bureau de Maisons-Alfort (conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Maisons-Alfort puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

MANDRES-LES-ROSES

- De l'An VII à **1986**, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De **1987** à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

MAROLLES-EN-BRIE

- De l'An VII à **1986**, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De **1987** à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

NOGENT-SUR-MARNE, puis NOGENT NORD

- Du début du XIX^{ème} siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à **1986**, se reporter au bureau de Nogent-sur-Marne/Nogent Nord (conservé aux AD du Val-de-Marne)
- De **1987** à août 2006 la commune a été rattachée au CDI de Nogent Nord puis, à partir de septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

NOISEAU

- De l'an VII à 1978 pour les tables puis les fiches de décès, et de l'an VII à 1980 pour les déclarations, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1981 à 1982 pour les déclarations, à celui de Champigny-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 pour les fiches de décès, et 1983 pour les déclarations, à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

ORLY

- Du XIX^{ème} siècle au 1^{er} semestre de 1909, se reporter au bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Du 2^d semestre (environ) de 1909 à la fin de 1919, bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite, bureau Choisy-le-Roi. les archives de ce bureau n'ont jamais été versées aux AD du Val-de-Marne et il convient malheureusement de noter que par suite d'avaries, elles ont été détruites. Il n'existe donc plus dans ce bureau de tables de successions et absences et de fiches de décès antérieures à 1986, ni de registres de déclarations de mutation par décès antérieurs à 1989.
- De ces dates à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Choisy-Sud puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

ORMESSON-SUR-MARNE

- De l'an VII à 1978 pour les tables puis les fiches de décès, et de l'an VII à 1980 pour les déclarations, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1981 à 1982 pour les déclarations, à celui de Champigny-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 pour les fiches de décès, et 1983 pour les déclarations, à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

PERIGNY-SUR-YERRES

- De l'An VII à 1986, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

RUNGIS

- Du 19^{ème} siècle à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, voir bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, la commune a été rattachée au CDI de L'Haÿ-les-Roses puis, à partir d'août 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

SAINT MANDE

- Du début du XIX^{ème} siècle au 3^{ème} trimestre de 1969, se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Du 4^{ème} trimestre de 1969 à 1983, bureau de Vincennes Extérieur (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Vincennes Extérieur puis, à partir de septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

SAINT MAUR DES FOSSES (et LA VARENNE-SAINT-HILAIRE)

- Du début du 19^{ème} siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1986, se reporter au bureau de Saint-Maur-des-Fossés (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Saint Maur puis, à partir de septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

SAINT MAURICE

Anciennement Charenton-Saint-Maurice.

- Cf. commune de Charenton-le-Pont.

SANTENY

- De l'An VII à 1986, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

SUCY-EN-BRIE

- De l'An VII à 1986, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

THIAIS

- Du XIX^{ème} siècle à septembre 1909, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1909 à juin 1920, bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite, bureau de Choisy-le-Roi. Les archives de ce bureau n'ont jamais été versées aux AD du Val-de-Marne car par suite d'avaries, elles ont été détruites. De ce fait il n'y a plus de tables de successions et absences et de fiches de décès antérieures à 1986 ni de déclarations de successions antérieures à 1989.
- De ces dates à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Choisy-Sud puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VALENTON

- Du XIX^{ème} siècle à 1918, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1919 à 1968, se reporter au bureau de Yerres³ (conservé aux AD de l'Essonne sous les cotes 3Q et 1276W).
- De 1969 à 1986, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Créteil, puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VILLECRESNES

- De l'An VII à décembre 1986, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Boissy-Saint-Léger puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VILLEJUIF⁴, puis VILLEJUIF EST

Villejuif est un bureau qui regroupait de nombreuses communes avant qu'il ne soit scindé dans la seconde partie du XIX^{ème} siècle en 2 bureaux distincts :

- ✓ Villejuif Est regroupant les communes de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre,
- ✓ et Villejuif Ouest celles d'Arcueil, Cachan et Gentilly (voir ce bureau paragraphe suivant).
- Avant l'an X, voir bureau de Choisy-le-Roi (archivé aux AD du Val-de-Marne dans le fonds du bureau de Villejuif).
- De l'An XI à 1986, voir bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Villejuif Est puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VILLEJUIF OUEST

Regroupe les communes d'Arcueil, Cachan, Gentilly.

- Avant 1940 pour les tables et 1941 pour les déclarations de successions, voir bureau de Villejuif / Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1940 à 1986 pour les tables, et de 1941 à 1986 pour les déclarations, voir Villejuif Ouest (archivé aux AD du Val-de-Marne).
 - ⇒ **Attention** : de 1969 à 1977, les fiches de décès de Villejuif Ouest sont mélangées à celles de Villejuif Est : il convient donc de se reporter au bureau de Villejuif Est pour les fiches de cette période.
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Villejuif Ouest puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

³ Lorsqu'elles ont été réglées en 1919, les successions de certaines personnes décédées en 1918 et notées à juste titre dans les tables du bureau de l'enregistrement de Boissy-Saint-Léger de l'année 1918, sont à rechercher dans le bureau de l'enregistrement de Yerres archivé aux Archives départementales de l'Essonne.

⁴ Bureau de Choisy-le-Roi jusqu'à l'an X.

VILLENEUVE-LE-ROI

Auparavant Villeneuve-sur-Seine

- De l'An VII à 1820, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1820 à 1881 (pour les tables) et de 1790 à 1878 (pour les déclarations), voir bureau de Longjumeau (archivé aux AD de l'Essonne).
- Après cette période et jusqu'à une date indéterminée, bureau de Massy et ensuite de Choisy-le Roi (à noter que les archives de ce bureau ont été détruites par suite d'avaries et qu'il n'y a plus de déclarations de successions antérieures à 1989 ni de fiches de décès antérieures à 1986).
- De ces dates à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Choisy-Sud puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

On trouve sous la cote 3G 3 du dépôt de la commune de Villeneuve-Saint-Georges, conservé aux AD 94, des documents relatifs à la création d'un bureau d'enregistrement à Villeneuve-Saint-Georges (1920-1921) sans que l'on sache à ce jour si ce dernier a ou non fonctionné.

- Du XIX^{ème} jusqu'à 1918, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1919 à 1968, se reporter au bureau de Yerres⁵ (conservé aux AD de l'Essonne sous les cotes 3Q et 1276W).
- De 1969 à 1986, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Créteil puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Créteil.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VILLENEUVE-TRIAGE

- Cf. Villeneuve-Saint-Georges.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VILLIERS-SUR-MARNE

- De l'an VII à 1978 pour les tables puis les fiches de décès, et de l'an VII à 1980 pour les déclarations, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux A.D du Val-de-Marne).
- De 1979 à 1986 pour les fiches de décès, et de 1981 à 1986 pour les déclarations, se reporter au bureau de Nogent Sud (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 à août 2003, la commune a été rattachée au CDI de Nogent-Sud puis à celui de Nogent-Nord jusqu'à août 2006⁶ puis, depuis septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

⁵ Lorsqu'elles ont été réglées en 1919, les successions de certaines personnes décédées en 1918 et notées à juste titre dans les tables du bureau de l'enregistrement de Boissy-Saint-Léger de l'année 1918, sont à rechercher dans le bureau de l'enregistrement de Yerres archivé aux Archives départementales de l'Essonne.

⁶ Depuis septembre 2003 il n'y a plus d'enregistrement à Nogent-Sud, ce bureau ayant été rattaché Nogent-Nord.

VINCENNES⁷

Communes de Fontenay-sous-Bois, Saint Mandé et Vincennes jusqu'au cours de l'année 1969 date de la création de :

- ✓ Vincennes ville, qui ne comprend que la commune de Vincennes,
 - ✓ et de Vincennes extérieur, communes de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, voir ci-dessous.
- De la Révolution à 1983 pour les tables suivies des fiches de décès, et de 1810 à 1983 pour les déclarations de successions, voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
 - De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Vincennes-Ville puis, à partir de septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VINCENNES EXTERIEUR

Depuis 1969, communes de Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé.

- De 1969 à 1983, voir bureau de Vincennes extérieur (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Vincennes Extérieur puis, à partir de septembre 2006, au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

VITRY-SUR-SEINE

- Du XIX^{ème} à la première moitié de 1909, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre (environ) 1909 à mars 1933, se reporter au bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'avril 1933 à **1986**, voir bureau de Vitry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1987 et jusqu'à août 2006, la commune a été rattachée au CDI de Vitry-sur-Seine puis, à partir de septembre 2006, au pôle d'enregistrement de Villejuif.
 - ⇒ Pour toute demande concernant des documents non archivés aux AD 94, cf. l'adresse générique page 1.

⁷ Les communes de Montreuil-sous-Bois et Rosny-sous-Bois situées dans l'actuel département de la Seine-Saint-Denis étaient également rattachées à ce bureau avant 1905.